

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 827 17 juillet 1986

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Christine Mironesco

L'invité de DP:
Peter Tschopp

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 30 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

827

Domaine public

La fête des cavernes

En cette période estivale où l'actualité sommeille, les grandes festivités sont à l'ordre du jour: Genève la calviniste célèbre la Réformation, Zurich fête ses deux mille ans d'existence après avoir honoré la mémoire de Zwingli alors que Carouge n'en est qu'à son 200^e anniversaire. Sempach 1386 — quel écolier helvétique peut avoir oublié cette date? — c'était il y a 600 ans. La Fête des costumes à Genève a mobilisé 100 000 spectateurs. Les journées militaires de Neuchâtel ont attiré nettement plus de monde que prévu, de quoi satisfaire pleinement M. le Conseiller fédéral Delamuraz. Même la rénovation de la Statue de la Liberté a fait les gros titres de notre presse, à tel point qu'on aurait pu croire Miss Liberty plantée sur la Place fédérale. J'aime bien les fêtes, même celles qui célèbrent le passé (et même en sachant qu'une torche rénovée ne signifie pas forcément une liberté de plus). Il convient en effet de soigner l'idée que l'Histoire n'est pas seulement une collection de dates de batailles — gagnées ou perdues — mais l'expression de la mémoire vivante du passé, qui se crée et nous accompagne dans le présent.

Le succès de ces fêtes commémoratives est significatif de notre soif d'un passé jugé glorieux, idyllique et rédempteur. Quand en revanche il s'agit de célébrer l'avenir... l'enthousiasme des organisateurs et du public retombe nettement. Comparées à l'audience de la Fête des costumes, les 1500 personnes curieuses d'assister au premier Grand Prix de Formule «S» (solaire) à Meyrin ne sont guère le signe d'une passion populaire pour le futur. Quant à l'exposition CH 91, il semble que les projets actuels tendent à tuer dans l'œuf toute velléité d'expérimentation sociale. L'Expo 1964 à Lausanne nous en aurait-elle dit davantage sur la Suisse de l'an 2000?

Le mécanisme est connu: face à l'angoisse que suscitent les problèmes du présent, on cherche tout naturellement le défoulement dans le passé.

Mais si, au-delà du défoulement, les fêtes sont une incontournable nécessité, la passion du passé devient inquiétante. La popularité de l'«armée spectacle» (quelle leçon d'histoire en tirer?) est un trompe-l'œil destiné à cacher le fait que la jeunesse qui défile est de plus en plus indifférente, sinon hostile, à ses obligations militaires. L'éblouissant feu d'artifice ne devrait pas aveugler les Zurichois au point de prolonger la nuit de l'urbanisme dont leur ville souffre aujourd'hui.

Fêter l'arrivée de notre propre avenir demanderait un courage dont nous ne sommes peut-être plus capables. Il est certes moins aisé d'imaginer la célébration de l'utopie d'une Suisse sans nucléaire que la fête des cavernes qui aura lieu dans cent ans. Mais la seconde implique la première. Voyez l'exemple de Lausanne: si cette ville veut vraiment utiliser le prétexte des Jeux olympiques pour concrétiser une chance de développement, elle aura besoin, en plus de l'imagination des politiciens, de toutes les énergies et de toute l'imagination de ses habitants.

Des fêtes qui célèbrent l'avenir, est-ce trop demander? Pour rester dans la bonne mesure helvétique, j'ose espérer qu'à l'occasion du 1^{er} Août, il se trouvera un ou deux orateurs pour nous parler de l'avenir, et non du passé.

W. L.

Parution de DP en été

Comme nous l'annoncions dans notre précédent numéro, DP profite de la torpeur estivale pour ralentir quelque peu le rythme de ses parutions. Le numéro **828** sortira donc le **7 août**. Dès le **829 (28 août)**, nous serons à nouveau au rendez-vous toutes les semaines. Bonnes vacances à tous nos lecteurs.

Non à l'initiative «pour une formation professionnelle et un recyclage garantis»

Touche pas à mon pote! Le droit à la formation est un vieux mythe fondateur de la démocratie socialiste. Depuis Jules Ferry, le «père» de l'instruction publique, laïque et obligatoire, qui fit souffler sur la France rurale et conservatrice un grand vent de réforme scolaire, jusqu'aux pédagogues modernes qui s'efforcèrent de réaliser les réformes dictées par une prise de conscience aiguë de l'inégalité sociale devant l'instruction et le savoir, le droit à la formation est au cœur de toute doctrine humaniste et socialiste.

Un quart de siècle de réflexion et d'action dans le domaine de l'égalité des chances à l'école nous a montré que le concept de droit à la formation, s'il fixe bien le but à atteindre, produit en chemin ses illusions, ses mirages, ses faux espoirs. Ce droit, comme potion magique universelle, est le plus formidable oreiller de paresse de la sociale-démocratie. Il est totalement faux de croire que l'ouverture d'une filière scolaire (ces fameux ateliers d'apprentissage de l'initiative) pourrait diminuer les échecs enregistrés dans la formation en emploi. Par quel miracle les ateliers d'apprentissage pourraient-ils transformer l'échec en réussite, puisque la structure de la filière suivie n'est pas en cause?

L'objet de l'initiative est de garantir un droit à la formation professionnelle pour les quelque 10 000 jeunes par année qui sont rejetés contre leur gré dans les fonctions les moins qualifiées de l'économie.

Sur ce chiffre, les partenaires sociaux sont d'accord, ils acquiescent également lorsque les initiants déplorent que les jeunes salariés non qualifiés soient relégués dans un sous-groupe de travailleurs «taillables et corvéables à merci». Le pro-

Domaine public, dans son n° 157, dressait une grande fresque de l'égalité des chances dans l'intérêt de l'enfant et concluait: «En intégrant la formation professionnelle dans le droit à la formation à l'enseignement, on préserve pour demain les chances de voir se réaliser une école où chacun pourra de plus en plus réellement jouir de l'égalité des chances.»

Alors pourquoi aujourd'hui ce revirement, cet apparent rejet du droit à la formation professionnelle?

blème n'est toutefois pas de faire le procès de l'économie qui ne peut éliminer les postes non qualifiés.

TOUT SYSTÈME DE FORMATION PRODUIT SES ÉCHECS

Les initiants pensent que si le système suisse de formation en emploi répond assez bien aux besoins des jeunes qui disposent d'un capital scolaire élevé ou moyen, il est au contraire déficient pour les jeunes porteurs d'un capital scolaire insuffisant. Le processus est assez bien décrit par D. Amos dans *Les Cahiers du Service de la recherche sociologique* n° 20, «L'entrée en apprentissage», p. 265:

«Les jeunes dont le capital scolaire est élevé se placent avant tout au sommet de la hiérarchie scolaire (mais aussi socio-professionnelle) des apprentissages. Les jeunes dont le capital scolaire est plus bas tendent alors à voir se fermer l'accès à ces professions, d'autant qu'elles sont plus élevées dans la hiérarchie, et qu'ils détiennent eux-mêmes moins de ce capital formel.»

L'exemple qui s'impose ici est celui de ce candidat apprenti mécanicien dont les capacités pratiques avaient d'ores et déjà été relevées par son futur

patron, mais qui, échouant aux examens de sélection, est empêché d'entrer dans la branche à cause de ses mauvais résultats scolaires. Même la formation en emploi traîne derrière elle le funeste héritage de la sélection scolaire.

FINANCEMENT PÉRILLEUX

Les initiants veulent donc créer des ateliers d'apprentissage. «Nous voulons étendre l'accès à la formation en ateliers publics à 8% environ des jeunes, afin de permettre une formation étendue à ceux qui en sont exclus.»

Mais toute filière scolaire fera nécessairement prévaloir, encore plus que la formation en emploi, le capital scolaire acquis préalablement. La solution proposée est donc pire que le mal qu'elle veut combattre, de plus elle s'éloigne des processus réguliers du marché de l'emploi.

Le prélèvement de 0,5% de la masse salariale pour financer la formation professionnelle est l'une des plus mauvaises propositions de l'initiative. Il est maintenant évident que la pénalisation de la seule masse salariale va à fin contraire du but recherché qui est le développement de l'emploi. Pourquoi détaxer les entreprises dans lesquelles l'apport en capital fixe est très élevé? C'est une façon supplémentaire de dissuader l'entrepreneur d'ouvrir l'embauche. Plus il remplace le travail par la machine, moins il sera taxé.

En conclusion, la solution proposée par l'initiative est illusoire car le problème de la formation professionnelle ne réside pas tant dans les structures que dans la rigidité des voies d'accès à la formation. Le scandale, ce ne sont pas les 8% de jeunes qui ne bénéficient que d'une formation au rabais, c'est que ces 8% sont presque à coup sûr condamnés à rester des déqualifiés. Alors plutôt que des ateliers, structure scolaire à l'intention de jeunes qui en général ont hâte de fuir l'école, pourquoi pas un capital-formation qui concrétiserait le droit à la formation quand et où l'individu le désirerait?

E. B.

Genève serre la vis

On a beaucoup parlé du changement survenu en automne dernier dans la composition du Conseil d'Etat genevois: trois jeunes nouveaux magistrats «qui en veulent», Bernard Ziegler, Jean-Philippe Maître et Dominique Föllmi. A la même époque, le Grand Conseil élisait aussi un nouveau Procureur général, Bernard Corboz, lui aussi jeune quadragénaire. L'attitude des autorités vis-à-vis des infractions à la législation sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (lex Furgler, puis Friedrich) s'est rapidement ressentie de ces changements.

Depuis les années 60 (début de cette législation), le canton s'est autorisé une pratique peu rigoureuse en matière de vente d'immeubles aux étrangers. Rôle international de Genève et crise du logement aidant, c'est en réalité tout un petit monde d'avocats et d'affairistes qui prospérait de la mise à l'encan de la cité du bout du lac à l'intention du jet set international, également accueilli dans les écoles privées et bénéficiaire de permis de séjour. Cette conception du développement économique avait pris son essor sous Henri Schmitt et fut poursuivie par son successeur au Conseil d'Etat, Alain Borner.

C'est dire que les mises en garde de certains députés n'étaient pas entendues. Dès 1982, toutefois, une série d'affaires douteuses vinrent à la surface. Ce n'est que contraint et forcé par des enquêtes de presse et des interpellations parlementaires qu'Alain Borner transmit à la Justice celle dite du «21 quai du Mont-Blanc», un immeuble sur la rade qui paraissait avoir fait l'objet d'un achat à titre fiduciaire par des capitaux arabes. Des mois plus tard, le Procureur général et le juge d'instruction mandaté devaient déclarer que rien ne pouvait être retenu à l'encontre de quiconque. Le parti socialiste s'était alors élevé contre l'incroyable naïveté dont faisaient preuve les magistrats et avait demandé la réouverture de l'instruction.

Autre affaire, celle dite des «Tulipiers», un quartier résidentiel objet d'une importante opération immobilière. Là, le parti socialiste avait directement porté plainte pour violation de la loi Furgler. Une instruction avait été ouverte, un séquestre opéré sur le montant de la transaction, puis plus rien.

Depuis six mois, tout a changé. Le nouveau chef du Département de l'économie publique révoque des autorisations octroyées par son prédécesseur. Il défère à la Justice tous les dossiers qui lui paraissent douteux. Et les juges d'instruction, talonnés par le nouveau Procureur général, inculpent, aussi bien dans l'affaire du 21 quai du Mont-Blanc que dans celle des Tulipiers, acquéreurs étrangers, prête-noms, partenaires suisses et jusqu'à un notaire qui a instrumenté la vente.

TF ET MASS MEDIA

Les radios ex-locales

Pour éviter que les radios extra-SSR diffusent hors du rayon de dix kilomètres qu'elle leur attribue, l'Ordonnance sur les essais de radio-diffusion (OER) interdit l'interconnexion des réseaux. Sage précaution évidemment, mais vidée d'une partie de sa raison d'être par les dérogations autorisées par les PTT, en matière de puissance des émetteurs (en principe 100 W, dans certains cas dix fois plus comme à Radio L).

Vendredi dernier, le Tribunal fédéral a cautionné la disparition à terme des radios qui s'en tiendront — de gré ou de force — à l'échelle locale. En effet, la retransmission de programmes locaux par un télé-réseau est désormais permise, pour autant que la zone câblée ait «des liens culturels, socio-politiques, économiques et géographiques» avec la zone d'arrosage autorisée de la station retransmise.

Une nouvelle génération, mais aussi un climat politique nouveau expliquent cette soudaine efficacité. Dans une société fermée comme le petit monde politico-judiciaire genevois, il reste très difficile à la Justice de se dresser contre le Conseil d'Etat. C'est tout particulièrement vrai dans un domaine technique ardu — le droit économique — mal maîtrisé par bon nombre de juristes de l'ancienne école; ils y voient davantage de politique que de droit et s'en méfient. Tout est beaucoup plus simple quand on sent que, loin de déplaire, l'action résolue de la Justice soulignerait celle de l'Exécutif.

Reste à savoir si les conseillers d'Etat cesseront durablement de se considérer comme au-dessus des lois et si, cette cuisante leçon de chose assimilée, la Justice saura à l'avenir se montrer d'elle-même plus entreprenante.

M. Schawinski a raison de se réjouir: sa Radio 24 deviendra effectivement une radio alémanique, si Rediffusion veut bien en assurer la retransmission à ses quelque 700 000 ménages desservis — ce que l'on peut tenir pour assuré. Les autres émetteurs zurichois étendront aussi leur zone de diffusion, sauf sans doute Lo-Ra, la radio de gauche alémanique, qui en restera bravement aux dix kilomètres de la City.

Ainsi se trouve confirmée la hiérarchie de fait entre les radios locales autorisées à faire l'essai de cinq ans: les unes, les plus solides financièrement, sont mises au bénéfice d'avantages et de dérogations qui les renforcent encore. Et les autres, au terme du processus de sélection, disparaîtront inexorablement pour autant qu'elles maintiennent jusque-là leur exploitation et... leur longueur d'onde (Radio Acidule en est au troisième changement imposé par les PTT, qui se gardent bien de faire courir un tel risque aux émetteurs gros cubes).

«Touche pas à ma bagnole!»

«Ridicule», le mot revient dans presque tous les commentaires que la presse alémanique a consacré au dépôt de l'initiative contre la vignette autoroutière. On peut y ajouter celle pour le rétablissement des limitations de vitesse à 130 et 100 km/h. et relever que plus de 100 000 citoyens suisses sont prêts à monter aux barricades pour défendre le pauvre automobiliste, doublement écrasé par l'obligation de lever le pied de temps en temps et par une taxe annuelle de 30 francs. Triste leçon de civisme dont on se demande bien quel enseignement pourront en tirer les manuels d'Histoire.

Les jeunes générations occidentales n'imaginent pas la vie quotidienne sans l'automobile, ni par conséquent que celle-ci puisse avoir une histoire. Et pourtant, qui aurait pu prévoir à la naissance du siècle les bouleversements que cette invention allait apporter dans notre quotidien? Certainement pas Clémenceau, qui écrivait en 1882 dans son journal *La Justice*: «Dangereuse, puante, inconfortable, ridicule assurément, vouée à l'oubli rapide, telle est la voiture automobile qu'en Allemagne MM. Benz et Daimler viennent de présenter au Kaiser Guillaume.» 1882, il y a à peine cent ans!

INDISPENSABLE FLÉAU

De nos jours, la voiture a su se rendre indispensable. Elle a tué la ville en lui donnant une extension kilométrique qui fait éclater toute communauté, et un encombrement qui rend impraticable l'usage quotidien des commodités qui faisaient la raison d'être d'une cité — marché, culture, beauté des perspectives, vie des places. Elle impose le bétonnage des campagnes dont elle était censée faciliter

la découverte. Elle a profondément modifié notre rapport au temps et à l'espace sans que cela soit toujours dans le sens d'une amélioration. Ses méfaits ont été dénoncés depuis longtemps et le constat de Clémenceau a gardé toute son actualité. A cette nuance près que l'on peut aujourd'hui remplacer «puante» par «polluante».

Plus grave peut-être, parce que plus insidieux, est l'impact de l'automobile sur les mentalités. Elle convient parfaitement à une civilisation qui, d'individualiste, est en train de devenir profondément égoïste. Toutes les lâchetés, toutes les bassesses se retrouvent en caricature dans les comportements que l'automobile rend possibles quand elle ne les encourage pas. Arriviste, «m'as-tu vu», agressif, prêt à en venir aux mains pour une éraflure sur sa carrosserie, réfugié derrière la fausse impression de puissance que donne la cylindrée de son moteur, l'automobiliste représente un bien triste échantillon de race humaine. Les organismes de prévention routière ne s'y trompent pas, quand ils lancent à l'intention du troupeau des vacanciers motorisés des campagnes comme celle de «Bison futé», dont on se demande si elle n'a pas été conçue par des psychologues de la petite enfance.

L'IDÉOLOGIE AUTOMOBILE

Devenue force politique, depuis la création du Parti des automobilistes, la bagnole a aussi sa presse spécialisée. *Tacho*, magazine alémanique gratuit, tire à 300 000 exemplaires alors que chez nous, *Bourse Auto* a permis à un Claude Jacot d'étaler pendant des mois ses points de vue plutôt tranchés. La direction du journal vient d'annoncer un changement de «ligne politique», affaire à sui-

vre. Il n'en subsiste pas moins que les milieux automobiles sont largement perméables à l'idéologie la plus réactionnaire, quand ce n'est pas au mensonge pur et simple. En mars 1984, le TCS publie un tableau qui attribue 90% des émissions d'oxyde d'azote dans l'atmosphère à des causes naturelles. Nous sommes alors en pleine campagne contre les limitations de vitesse. En mai 1986, un autre tableau attribue 65% de ces émissions au trafic routier. Les connaissances scientifiques auraient-elles évolué à ce point? Non, simplement le TCS a pris entre-temps l'option de soutenir l'introduction du catalyseur. (*Journal de l'AST*, 4/86.)

METTRE AU POINT MORT?

Accuser l'automobile de tous les maux de notre civilisation reviendrait à lutter contre des moulins à vent. La mauvaise foi manifestée par ses défenseurs qui cherchent à minimiser ses nuisances — et

«Amis de la voiture?»

Dans les pages en allemand de l'Ami de la Nature (3/86), Rudolf Strahm, secrétaire de la Fédération suisse des Amis de la Nature, expose les raisons qui ont amené cette organisation à renoncer au lancement d'une initiative fédérale pour l'introduction de dimanches sans voitures. Une collaboration avec le comité de Berthoud, auteur d'une première initiative, avait été envisagée.

A la suite d'une campagne d'information menée durant l'été 1985, le Comité central de la FSAN a décidé de soumettre la question aux sections en novembre 1985. Au bout de deux mois et demi, 138 sections avaient répondu (soit le 72%), la plupart d'entre elles à la suite d'une assemblée de section, soit après consultation de la base. Le verdict est sans appel: seules trois sections se montrent favorables au

ceci jusque dans la presse quotidienne — n'en est pas moins irritante et, hélas, aisément compréhensible. A l'heure où même les Amis de la Nature refuseraient de soutenir une initiative pour des dimanches sans voitures (voir encadré) la seule vérité de l'automobile éclate au grand jour:

Même dangereuse, elle m'est indispensable; il faudrait que l'essence passe à quatre francs le litre pour que j'envisage de réduire ma consommation; les spécialistes qui mesurent le taux de pollution de l'air ne parviendront pas à me convaincre que c'est moi qui contribue à le salir, les industriels n'ont qu'à réduire leurs émanations et les ingénieurs trouver des systèmes de chauffage moins polluants. Toujours le faux-fuyant. Laisser ma voiture au garage? Impossible, même si mon voisin acceptait d'en faire autant. Pourquoi? Simplement parce que c'est LA MIENNE.

M. A. M.

lancement d'une initiative. Sur les 135 qui s'y opposent, 126 refuseraient même de soutenir une telle initiative si elle était lancée par d'autres milieux.

En revanche, 66 sections contre 72 sont favorables au lancement d'une initiative sur un autre sujet: 65 pour des tarifs réduits des transports publics, 43 pour le développement des chemins de fer, notamment par des horaires plus denses et 37 pour encourager un tourisme «léger».

Dans ses conclusions, Rudolf Strahm voit dans ce refus une certaine lassitude à l'égard des initiatives et un désir de proposer des mesures pratiques et réalisables pour la protection active de l'environnement. Il est également clair que même les Amis de la Nature se sentent liés à leur voiture et conçoivent difficilement de s'en priver, fût-ce pour un dimanche.

COURRIER

L'Université et les femmes

Les professeurs sont-ils des machos? Non, répondront-ils avec conviction si vous leur posez la question directement. La plupart d'entre eux, en effet, pensent qu'il n'existe aucune discrimination basée sur le sexe au sein de notre élite intellectuelle. En ce qui concerne les étudiants, c'est sans doute vrai. Il est pratiquement révolu le temps où l'on se demandait ce que les filles cherchaient dans les grandes écoles, et où les étudiantes brillantes risquaient tout simplement de se faire appeler Monsieur. D'ailleurs, la montée des effectifs a noyé la différence. Tout enseignant universitaire soumis au stress des grands auditoires et au stakhanovisme des centaines d'examens à superviser rapidement saura de quoi je parle: on n'a plus le loisir aujourd'hui de se demander si la copie émane d'un étudiant ou d'une étudiante. L'égalité des chances par le nombre, en quelque sorte.

C'est là que le bât blesse. Récemment, plusieurs quotidiens romands s'inquiétaient — chiffres à l'appui — des barrières opposées aux femmes dans la poursuite d'une carrière universitaire: beaucoup d'assistantes, peu de femmes au niveau intermédiaire stable et pratiquement plus au niveau professoral (sauf peut-être en Lettres et en Pédagogie).

EN BREF

1901: la guerre des Boers fait rage dans le sud de l'Afrique. Le peuple suisse soutient la cause des colons d'origine néerlandaise. C'est ainsi que le magasin bernois «Au bon marché» consacre le 10% de ses recettes du mercredi 9 janvier à un Comité de secours en faveur des victimes boers de la guerre... Tout rapprochement avec la situation actuelle serait inconvenant.

* * *

A la suite d'une émission économique de la TV suisse alémanique, de nombreux salariés s'adressent à leur caisse AVS pour obtenir le détail des

Sans parler des instances dirigeantes. Que penser de cette masculinisation de la parole universitaire? L'argument selon lequel il n'y aurait pas de candidates relève de la mauvaise foi. Celles-ci se multiplient bel et bien, mais les nominations ne semblent pas répondre à cette pression. Une telle rigidité n'est pas, c'est évident, à l'avantage des femmes. Je crois qu'elle n'est pas, non plus, à l'avantage de l'Université. D'abord, parce que celle-ci est le lieu de l'intelligence, et qu'il s'agit de comprendre un tel problème, de l'analyser, d'y apporter des solutions, et non de le nier en bloc comme le font encore trop de professeurs. Ensuite, parce que la société elle-même accélère, en ce moment, le processus d'égalisation des chances, et qu'il est dommage que l'Université soit en retard et non en avance sur son temps. Enfin, parce qu'à trop écarter les femmes de ses activités majeures, le système de l'enseignement supérieur risque de se priver de perspectives neuves et de compétences certaines. Des remèdes? Définir et appliquer une politique de promotion active de l'égalité. Encourager la participation des femmes aux activités dirigeantes de l'Université, selon certains modèles scandinaves par exemple. Constituer une commission ou un service chargé d'assurer une telle promotion, en lui donnant un droit de regard sur les procédures de nomination. Tout — ou presque — reste à faire. A suivre.

Christine Mironesco

cotisations versées en leur faveur par leurs employeurs. Certains assurés s'aperçoivent ainsi que des réductions de rentes dont ils avaient été victimes provenaient d'erreurs comptables.

* * *

Extrait d'une feuille d'information consacrée à la commune de Saint-Hippolyte, en Franche-Comté: «Saint-Hippolyte fut incendié et dévasté pour la première fois en 1414 par les Ecorcheurs. Dévasté une seconde fois par les Suisses en 1475.» Certes il y a prescription, mais ceci nous rappelle que les Helvètes n'ont pas toujours fait de la neutralité leur vertu première.

Renaissance du souci énergétique

Au début de l'année encore, les jeux paraissaient faits. Rien ne semblait rester de l'engouement pour une véritable politique de l'énergie. Plus de conception globale, plus d'espoir de donner une base constitutionnelle à une politique fédérale cohérente, plus de contrainte non plus du côté des factures de mazout. Tout portait à croire qu'en lieu et place d'une politique de l'énergie, on assisterait à une simple querelle de marchands, les pétroliers s'offusquant de la gourmandise des électriciens partis à l'assaut du marché de la chaleur de confort avec leur programme nucléaire opiniâtrement poursuivi.

Puis vint Tchernobyl et le décor et la pièce furent changés en l'espace d'un mois.

Pour un pays qui excelle dans la politique feutrée, l'après-Tchernobyl restera gravé dans les mémoires pour son côté musclé. Rarement dans l'histoire du discours politique suisse, un commentaire précipité et mal pensé de conseiller fédéral aura été censuré aussi durement que les propos prématurés de M. Léon Schlumpf. Le manque de coordination entre les services chargés de l'information, notamment ceux de l'armée, et les instances civiles a été à la base d'un certain nombre de «couacs» dans l'information du grand public. Même s'il est vrai que d'autres pays ont encore plus mal réagi, soit en donnant dans l'activisme extrême, soit, comme la France, en occultant tout simplement la problématique, les pannes d'information dans une démocratie directe ne pardonnent guère. Je suis persuadé que l'évident changement dans la perception du nucléaire par l'opinion publique est directement lié à l'incapacité

d'informer manifestée par les responsables. Pas seulement l'Etat, d'ailleurs, un Etat qui a été fustigé dans les débats-fleuves au Parlement, mais aussi et surtout le milieu de la promotion du nucléaire, un milieu qui se veut privé et qui est resté curieusement absent. Cette absence tranche étonnamment avec la présence médiatique à laquelle ce même milieu nucléaire nous a habitués ces dernières années, soit pour nous convaincre que le nucléaire était parfaitement maîtrisé, soit pour nous dire qu'il était absolument indispensable. Autre fait rarissime: Tchernobyl aura brisé jusqu'ici au moins une carrière, celle de Michael Kohn. En resterons-nous là? Je n'en suis pas certain.

Mais ce n'est pas en coupant des têtes que nous résoudrons notre problème énergétique. Nous parviendrons plutôt à trouver une solution en consentant des investissements majeurs dans un domaine jusqu'ici coupablement délaissé, celui de la recherche ultra déterminée de l'amélioration des rendements énergétiques tout au long de la filière qui passe des énergies primaires aux énergies utiles et ceci dans l'ensemble des processus de transformation d'énergies: force, chaleur de processus, chaleur de confort et lumière.

Le moratoire de fait dont tout le monde parle maintenant, jusques et y compris le Conseil fédéral, ne peut pas seulement consister en une attente bras croisés jusqu'à ce qu'une nouvelle centrale nucléaire devienne une nécessité prouvée. Le moratoire ne peut avoir de sens que s'il est flanqué d'un activisme certain du côté de la recherche et du développement intéressant l'amélioration des rendements énergétiques. L'ordre de grandeur des moyens qui devront être jetés dans cet effort national d'investissement doit être égal aux colossaux investissements auxquels tous les pays, dont la Suisse, ont consenti dès la Deuxième Guerre mondiale à la promotion de la physique nucléaire. Un Fonds national de la recherche énergétique devrait être créé pour promouvoir et

financer cet effort prioritaire, tout comme ont été créés dès les années 50 moult instituts dans les écoles polytechniques et les universités dans le domaine nucléaire, ainsi que le très coûteux Institut de Würenlingen.

Ce Fonds national de la recherche énergétique paraît être une nécessité inéluctable si l'on veut transformer le choc de Tchernobyl en une dynamique sociale et technologique prometteuse. Une chose en tout cas est certaine: des paroles aujourd'hui lénifiantes sur des énergies alternatives conspuées hier encore ou tournées en dérision ne permettront de réaliser aucun progrès.

Peter Tschopp *

* Professeur d'économie politique à l'Université de Genève, membre de la Commission fédérale pour l'énergie.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Guerre des magazines TV, suite: pour répondre à l'opération *La Suisse-Radio TV 8* (ex-*Je vois tout*), qui n'était que la riposte genevoise au lancement prochain de *Tele-Matin*, la direction du groupe Edipresse conclut un accord de principe avec le concurrent de Jean-Claude Nicole. Les chances sont donc bonnes pour les téléspectateurs de trouver dès la rentrée le magazine TV du *Matin* également dans la *Tribune de Genève*.

* * *

Le rôle d'une radio locale devrait aussi être d'animer la vie de la cité. C'est ce qu'ont compris dès le début les dirigeants de Radio Acidule (Lausanne). La présence continue des animateurs au cœur du Festival de la Cité, bien que boudée par les médias, a été cette année encore très remarquée du public. Même stratégie pour Radio 24 durant les fêtes du bi-millénaire de la ville de Zurich. A Berne, Radio Extra-BE a émis pendant une journée à partir du nouveau tram genevois, fabriqué à Vevey, que les transports publics de la ville testeront durant les dix prochaines années.

Je suis de mauvaise humeur, ces jours... Rassurez-vous: ça passera avec l'été!

— Nous allons avant la fin des années 80 vers le gymnase en trois ans. Conçu pour satisfaire aux normes fédérales, ce gymnase devait permettre en outre d'alléger des programmes et des horaires trop lourds dans le cadre du gymnase en deux ans. Or j'entends dire que telle section aura 34 heures hebdomadaires (trente-quatre) tout au long des trois ans. Telle autre en aura même 37 (trente-sept) au cours de la première (!) année...

Curieuse, cette incapacité des Vaudois (ou de leurs autorités?) à *respecter* les lois qu'ils édictent ou à édicter des lois qu'il soit possible de respecter: à plusieurs reprises, le Grand Conseil a prescrit 32, à la rigueur 33 heures hebdomadaires maximum. Notez que 37 heures par semaine — de cinq jours! — cela signifie trois jours à 7 heures et deux jours à 8 heures: de 8 à midi et de 2 à 6; ou de 8 à 1 et de 2 à 5: vous pouvez très tranquillement remplacer la dernière heure par des tours de cartes ou de la pétanque: le résultat sera le même, c'est-à-dire égal à zéro.

Notez aussi que les grands maîtres internationaux des échecs, dont on peut légitimement estimer qu'ils possèdent une puissance de concentration et

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Bourrage de crâne

une résistance nerveuse supérieures à celles d'un grand conseiller moyen, voire d'un conseiller d'Etat, jouent pendant quatre heures, éventuellement cinq — et que les erreurs de calcul se multiplient au cours de la dernière heure!

Notez enfin que les citoyens, qui signent volontiers des pétitions contre le port de la ceinture de sécurité ou autres babioles du même genre, ne disent mot. La santé de vos enfants, ça ne vous intéresse pas? A la limite, on comprendrait que les associations de parents refusent tout bonnement d'envoyer leur fils ou leur fille à l'école pour la huitième heure — car enfin il y a encore les devoirs à domicile... Hélas! Il ne faut pas rêver.

— L'autre jour, je suis allé visiter l'*Ermitage* et l'admirable collection qui s'y trouve exposée. J'ai parké à Sauvabelin, et je suis descendu à pied, passant par devant le futur Tribunal cantonal. Il n'y a pas à tortiller, comme disait mon père: le bâtiment est d'une prodigieuse laideur! Les cou-

leurs sont navrantes; les formes particulièrement informes! Mais à mon avis, on a eu tort de le critiquer: les responsables se sont inspirés du beau vers de Dante: «Vous qui entrez ici, laissez toute espérance!» Avec «l'idée de derrière la tête» de dissuader les intéressés de rien faire qui puisse les amener à pénétrer dans ces lieux...

Et puis, ne faut-il pas ramener les choses à leurs justes proportions? Je vous conseille de remonter à Sauvabelin, de suivre la route de l'ancienne Chocolatière — aujourd'hui pisciculture et vivarium — de pousser jusque vers l'asile Boissonnet: vous découvrirez sur votre droite une sorte de... difficile de dire quoi — un bâtiment dont j'ai pensé à première vue qu'il avait été financé par les psychiatres vaudois, désireux d'élargir leur clientèle en recrutant les patients parmi les futurs locataires.

Je me suis renseigné: erreur! les psychiatres ont plus de malades qu'ils n'en peuvent soigner — je ne dis pas *guérir*... Reste alors le Conseil synodal, qui peut légitimement espérer voir les mêmes locataires revenir à Dieu, ayant enfin pris conscience de la misère humaine et de leur condition de pécheurs?

Ce n'est qu'une hypothèse, mais qui paraît vraisemblable.

J. C.

Cinquantenaire oblige, les émissions, expositions et autres manifestations commémoratives du début de la révolte franquiste se multiplient. C'est ainsi que les Zurichois auront pendant l'été l'occasion de visiter trois expositions, dont la plus importante reste visible jusqu'au 7 septembre. Il s'agit d'affiches tirées des collections du Musée de la forme (Museum für Gestaltung).

On ne peut s'empêcher d'évoquer le «Viva la muerte» en observant la centaine d'affiches du camp républicain, tant la mort y est omniprésente. En deçà des considérations purement graphiques, le visiteur naïf ne manque pas d'être saisi par le dynamisme qui se dégage de ces messages destinés à encourager la production, à recruter des soldats, à soutenir l'effort de guerre et plus généralement à

SOUVENIRS

Espagne 1936-1939

stigmatiser la propagande fasciste. Côté nationaliste, les affiches semblent caricaturales. Un dessinateur athée n'aurait pas réussi à mettre aussi bien en évidence l'alliance de la droite et du goupillon. Une brochure a été publiée à l'occasion de cette exposition, elle contient des textes et quelques reproductions en noir et blanc.

La Bibliothèque centrale et les Archives sociales ont exposé pendant quelques jours dans le hall de la Bibliothèque des témoignages d'artistes et d'écrivains s'exprimant en Suisse au sujet de la

Guerre d'Espagne. C'est une occasion de rappeler le formidable courant de solidarité internationale qui se développa à l'époque et de redécouvrir un hebdomadaire de gauche alémanique disparu depuis longtemps, l'*ABC*.

Ces rappels d'une guerre civile particulièrement meurtrière laissent une impression de malaise. Car la Guerre d'Espagne fut avant tout une défaite, qui aboutit à l'anéantissement d'une démocratie. Catastrophe historique dont le peuple espagnol vient à peine de liquider les derniers effets. S'agit-il d'autant de manifestations de notre peur d'affronter l'avenir? (voir également l'éditorial de Wolf Linder à ce sujet). Il est permis de se poser la question et tout visiteur du «Museum für Gestaltung» ne devrait pas manquer de le faire.

C. F. P.

Demandez le dépliant

Il y eut d'abord l'ère du memento statistique, qui résumait les principales séries chiffrées du pays ou d'un canton. Puis, d'année en année, on vit toutes sortes d'institutions publiques ou privées se lancer à leur tour dans l'édition d'un petit bréviaire statistique. Forme commune, sauf exception: l'accordéon de format 15-16,5 cm × 9,5-10,5 cm.

La présentation de ces dépliants annuels n'est pas sans rapport avec leur source: les cantons choisissent un format plutôt grand (Neuchâtel, Berne), allant jusqu'à publier un véritable livret d'une quarantaine de pages (ZH). L'Office vaudois pour le commerce et l'industrie et le Service genevois de statistique ont choisi l'accordéon en papier plastifié, résistant à l'eau et à la déchirure. Il est vrai que le dernier cité fait participer les deux établissements bancaires officiels du canton de Genève aux frais d'édition; et que les banques, à l'instar de l'UBS, grande productrice de dépliants informatifs (y compris sur la place financière suisse), aiment le papier plastifié. Pour preuve: *La Suisse en chiffres*, le best-seller annuel de l'UBS qui l'édite en dix langues, ou les *Statistiques économiques suisses* du Crédit Suisse. Plus modeste, la SBS en reste au papier simple, notamment pour son mini-cahier intitulé *CH*, qui présente «quelques données sur le pays et son économie».

Mis à part l'Office fédéral de statistique, qui publie divers accordéons cartonnés (comme par exemple la *Statistique des élèves et des étudiants*), nombre d'offices fédéraux y vont de leur bréviaire: les plus intéressants concernent les assurances sociales (OFAS), les finances publiques (Département fédéral de finances), les forêts (OFF), et même l'armée (Département militaire fédéral). Les PTT éditent depuis longtemps un dépliant-maison, jaune

comme il se doit, et les CFF viennent de les imiter. Certains secteurs de l'économie donnent aussi annuellement de leur activité une présentation chiffrée et synthétique: transports publics (LITRA, service d'information pour les transports publics), établissements hospitaliers (VESKA), économie sanitaire (*Pharma Information* depuis des années, *Comité suisse d'information «Votre médecin»* depuis 1986), économie électrique (Union des centrales suisses d'électricité), économie pétrolière (Shell). Citons encore: *Le gaz en chiffres*, *Le tabac en Suisse*, le *Vademecum* de la Fédération routière suisse, *L'industrie graphique suisse en chiffres*, le *Memento* de l'industrie suisse des machines et métaux.

Parmi les plus utiles et originales, les statistiques commerciales et publicitaires remplissent de petits livrets indispensables à ceux qui veulent aborder le marché suisse. Les spécialistes connaissent surtout le *Vademecum annuel* de l'Institut IHA (Hergiswil/NW et Morges), l'*Abécédaire publicitaire* de Ringier et le dépliant édité par Unilever sous le titre mal traduit d'*Economie politique et commerce suisse en abrégé*.

Grâce à leur conception synthétique et leur format réduit, ces dépliants rendent pour la plupart sans doute de précieux services à leurs utilisateurs. Rares sont les portefeuilles et autres attaché-cases qui n'en contiennent pas au moins deux — dont au moins *La Suisse en chiffres* de l'UBS, histoire de tenir la conversation avec les hôtes étrangers un peu curieux...

Y. J.

La rédaction de DP tient à la disposition des intéressés les adresses utiles pour obtenir, en général gratuitement, tous les dépliants cités, et quelques autres, non mentionnés en raison de leur caractère trop particulier (par exemple Université de Lausanne) ou de leur présentation trop éloignée de celle d'un petit dépliant (*Miroir statistique* de la SDES) ou de leur périodicité irrégulière (*Vademecum* de l'Institut suisse des Hôpitaux).

DÉCHETS ORGANIQUES

A composter soi-même

Le tas de fumier devant la ferme, c'est naturel. Mais l'idée de la récupération des déchets organiques dans une ville ne peut naître que de l'imagination d'un écologiste nostalgique et peu au fait des contraintes de la vie urbaine; c'est en tout cas l'opinion de l'Exécutif de la ville de Zurich qui en février de cette année se refusait à organiser un ramassage distinct des déchets de cuisine. Les Zurichois ont donné tort à leurs autorités: un essai tenté dans deux quartiers par le Service des parcs et promenades a rencontré un plein succès. Dans le premier, la moitié des ménages a régulièrement déposé ses ordures organiques dans les bennes prévues à cet effet; dans le second, deux ménages sur trois ont procédé eux-mêmes au compostage (et pour ce faire point n'est besoin d'un jardin; correctement mené, le processus de compostage peut être réalisé sans odeurs, même en appartement). En moyenne 75 kg de déchets ont ainsi pu être recyclés, soit 17,5% du total des ordures. Une contribution substantielle à la diminution de la montagne d'ordures, donc la possibilité de renoncer à une coûteuse extension des usines d'incinération, et au recyclage d'une matière vitale — la terre — qui est en passe de devenir rare. L'expérience zurichoise a suscité un large intérêt, non seulement dans d'autres quartiers de la ville mais encore à l'étranger: des demandes de renseignement sont parvenues de près de 170 localités en Allemagne, en Autriche et en Finlande. Le Service des parcs et promenades a ouvert une ligne téléphonique pour répondre aux demandes. A Zurich même on dénombre actuellement une soixantaine d'installations de compostage. Face à ce mouvement l'Exécutif zurichois devra revoir sa position.